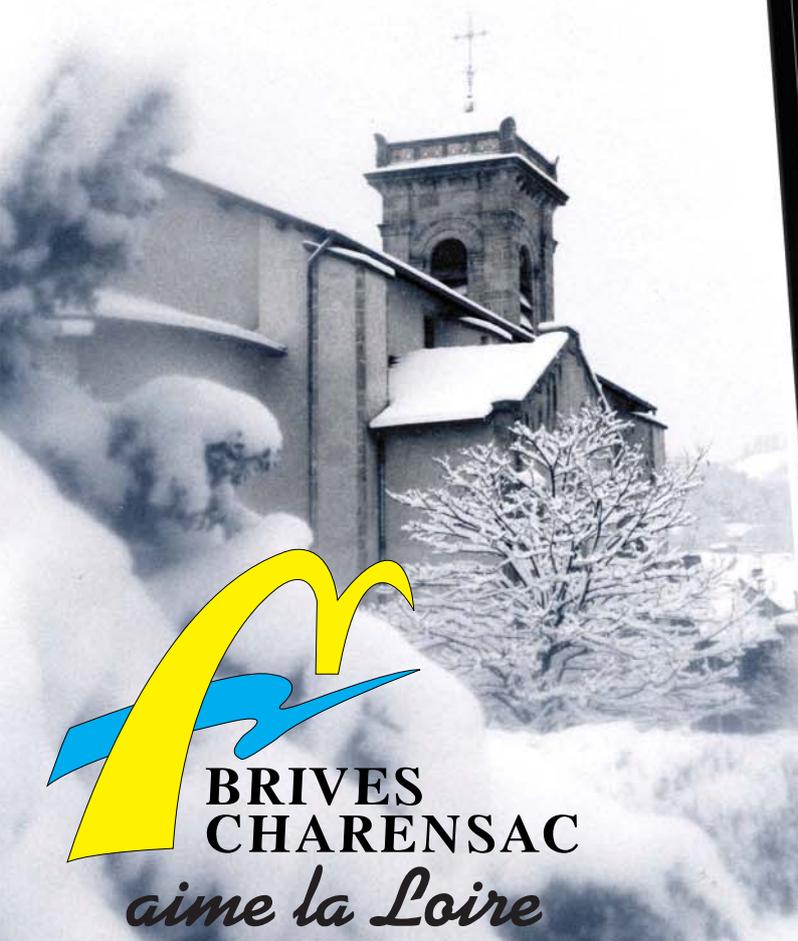


Brives Charensac

BULLETIN MUNICIPAL - DÉCEMBRE 2004

Votre Maire et
l'équipe municipale

Vous présentent leurs
Meilleurs Vœux 2005



BRIVES
CHARENSAC

aime la Loire

sommaire

Edito	p. 3-4
A propos	p. 4
Recensement	p. 5
Urbanisme	p. 6 à 7
Travaux	p. 8 à 10
Crèche	p. 10
Action Sociale	p. 11
Ecoles	p. 11
Maison Pour Tous.....	p. 12 à 14
Médiathèque	p. 15
Comité de Jumelage	p. 16 à 18
Commémorations	p. 19 à 20
Minibus	p. 21
Divers	p. 22



Chers amis Brivois et Brivoises



A l'occasion de cet Editorial Municipal, il m'est agréable de venir vous présenter la situation actuelle de notre action sur la Commune.

Tout d'abord, quelques rappels :

⇒ **Moulins Sabarot**

Après démolition, l'emprise des bâtiments, a été aménagée en lieu de stationnement sablé.

Acheté à l'Etat par un particulier, l'immeuble administratif de l'entreprise sera occupé par des bureaux et appartements.

⇒ **Place de l'Ormeau**

Au moment où paraît ce bulletin, les travaux d'aménagement et d'extension viennent de commencer. Le 18 novembre.2004, au cours d'une réunion d'information et de présentation les riverains ont pu prendre connaissance du projet.

⇒ **Fromagerie du Velay**

Les bâtiments ont été démolis, le site est la propriété de la Commune.

La Société Logivelay s'est portée acqureur. Elle y prévoit la construction de 12 pavillons qui seront mis en vente en accession à la propriété. Le début des travaux est fixé au printemps 2005. Ce nouveau lotissement se dénommera « Le Pradas » (en patois, lieu-dit « Le Pré de l'Eau »).

En ce qui concerne le nouveau, l'information porte sur :

⇒ **Le Moulin Celle :**

La cession gratuite par l'Etat, sous forme de convention, des locaux de l'un des bâtiments a permis l'installation de La Médiathèque, « Le Moulin Aux Livres », L'autre bâtiment, (moulin à farine, logements et bureaux) vient d'être acquis par un particulier.

Malgré les conclusions positives de l'étude faisabilité, le projet d'aménagement de la Maison de La Loire, du musée des Moulins, de celui de l'Emballage trop lourd pour être supporté par la Commune seule, a également rebuté la Communauté d'Agglomération. Il est donc abandonné...Je vous invite à prendre connaissance, dans une page suivante, du courrier que j'ai adressé à Mr le Président de la Communauté d'Agglomération.

.../...

Nous adressons nos plus vifs remerciements aux annonceurs présents sur ce bulletin. Ils sont à même de vous donner satisfaction dans les domaines les plus divers.

Réservez-leur vos achats.

BULLETIN MUNICIPAL DE BRIVES-CHARENSAC

Rédaction - Photos - Diffusion
Mairie de Brives-Charensac - Tél. 04 71 02 12 55

Conception - Compo - Régie

PUBLICIBLE

5 place Michelet - Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 09 77 85 - Fax. 04 71 02 54 93
Email : publicible@reussir.tm.fr

Impression : Imprimerie Jeanne d'Arc - Le Puy-en-Velay

Dépôt légal : à parution. Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

⇒ **Les Moulinages de la Dunière :**

L'Association pour l'accueil des personnes handicapées (APAJH) a acquis une surface de 300 m². Les travaux de réhabilitation débuteront en 2005.

Pour le bâtiment annexe, représentant 800 m², l'appel à projet pour création d'un commerce à vocation de restauration et de guinguette, n'a pas encore abouti.

⇒ **Usine Raberin,**

L'enseigne « Speedy, l'Eléphant Bleu » est installée depuis l'été 2004.

En 2005, le Centre « Espace Fraîcheur » s'y établira après un déplacement de quelques centaines de mètres depuis la montée de Bellevue.

⇒ **Les Voiries**

Vous avez pu constater que les voiries départementales étaient en très mauvais état. Cependant :

- La rue des Moulins, la route du Monteil, ont reçu un enrobé sur 800 mètres en octobre 2004, ainsi que la route de Coubon en décembre.
- En 2005, la rue de la Poterie et l'Avenue de la Gare recevront le même traitement.
- L'Avenue Ch Dupuy, depuis le Rond Point de Corsac jusqu'au Rond Point de la Chartreuse, sera recalibrée à 3 voies et recevra un enrobé.

Ce dernier chantier sera une réalisation conjointe de l'Etat, du Département, de la Communauté d'Agglomération et de la Commune !

- Le projet de requalification de l'Avenue des Sports est toujours d'actualité, nous en préparons les bases dès à présent.

Lors d'une séance du Conseil Général, le Président Gérard ROCHE, s'est engagé, à la suite de ma Nème intervention, à trouver une solution à l'afflux de circulation dans Brives-Charensac. Il a déclaré que les études étaient toujours en cours, l'objectif étant d'absorber les circulations du Monastier, de Laussonne, St-Julien-Chapteuil. En les orientant où ? Mystère ...

⇒ **La Mairie**

L'étude de restructuration vient de débuter. La commune a confié les travaux préliminaires aux architectes Miramand et Dupré.

Cette restructuration porte sur :

- Le réaménagement, plus fonctionnel, des surfaces existantes.
- L'extension par l'utilisation du rez-de-chaussée, rue de Charensac.
- La réfection des façades et la création d'ascenseurs.

Ces travaux seront réalisés en 2005 / 2006.

Le temps de leur réalisation, tous ces travaux d'aménagements perturbent quelque peu le quotidien. Je vous remercie par avance de votre patience et de votre compréhension.

Une fois terminés ils apportent embellissement, clarté et mieux-vivre dans la ville.

En ces temps de crise économique, alors que la zone commerciale et industrielle a perdu 150 emplois, où les charges gouvernementales de toute nature s'accumulent par des transferts de compétence très mal compensés par l'Etat, essayons de ne pas sombrer dans la morosité. Les Fêtes de fin d'année sont l'occasion de vivre encore davantage dans la convivialité et l'amitié.

Beaucoup d'entre nous sont durement touchés par les épreuves, que ce soit par manque de travail, de ressources, d'amitié, de chaleur humaine, ou par la maladie contre laquelle il est toujours dur de lutter. Aux personnes âgées, aux isolés, aux malades, je leur renouvelle la présence constante et la sollicitude de l'Equipe Municipale, ainsi que le sérieux des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale qui travaillent avec le souci permanent de justice et d'équité. Notre préoccupation essentielle est la générosité, l'accueil et l'aide la plus rapide possible.

A chacun et chacune d'entre vous, je présente mes meilleurs vœux pour l'année 2005. Je vous souhaite, de vivre ce temps particulier de l'année dans la plus grande quiétude.

Jean-Claude FERRET
Maire de BRIVES-CHARENSAC
Conseiller Général

à propos

Lettre de J.C FERRET à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

**Objet : Réemploi des bâtiments CELLE / Projet de Maison de La Loire
Exercice du Droit de Prémption Urbain**

Monsieur le Président et Cher Collègue,

Sur mon initiative, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay a étudié la faisabilité du projet de création d'une « Maison de La Loire » dans les anciens bâtiments CELLE à Brives-Charensac. Ces bâtiments, faut-il le rappeler, avaient été expropriés pour cause d'utilité publique dans le cadre des travaux d'aménagement du Plan Loire Grandeur Nature.

Comme vous le savez, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay a mandaté le cabinet SOMIVAL pour la réalisation de l'étude de faisabilité. Le diagnostic et les conclusions de cette étude ont été examinés par le Comité de Pilotage mis en place à cet effet. A ce jour, à ma connaissance, aucune décision définitive sur le réemploi de ces bâtiments n'a été entérinée.

Le 12 octobre dernier, j'ai été destinataire d'une déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au Droit de Prémption Urbain (D.I.A.) portant sur l'ensemble des bâtiments CELLE dans le cadre de leur mise en vente par l'Etat.

Afin que la Commune de BRIVES CHARENSAC puisse se déterminer quant à l'exercice ou non de ce droit de préemption, directement ou par délégation, et ce dans les délais réglementaires (2 mois), il m'est apparu indispensable de solliciter la Communauté d'Agglomération sur ces perspectives, compte tenu des incidences qu'une telle décision pourrait avoir sur la concrétisation du projet de Maison de la Loire.

Aussi, ai-je l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire cette question à l'ordre du jour du prochain bureau prévu le 3 novembre 2004.

Dans cette attente, et vous remerciant par avance pour la prise en compte de ma demande,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher Collègue, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus cordiaux.

Le Maire,
Conseiller Général,

Recensement
de la population

Le recensement en 2005

Commune de moins de 10 000 habitants recensée en 2005

TOUTE LA POPULATION VIVANT À BRIVES-CHARENSAC SERA RECENSÉE À COMPTER DU 20 JANVIER 2005.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **BRIVES-CHARENSAC**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.



■ Brives-Charensac fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du Maire

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04.71.02.12.55.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

Vente de biens Communaux

Dans le but de mener à bien des opérations groupées de réaménagement urbain, la Commune constitue une réserve foncière d'habitations localisées en centre ville.

Ayant abandonné quelques projets, la Commune décide de vendre trois maisons situées :

- ⇒ 12 avenue des sports. Cette maison est disponible immédiatement
- ⇒ 70 rue de Charensac Actuellement occupée ne sera libre qu'au mois de juillet 2005.
- ⇒ 100 rue de Charensac Actuellement occupée ne sera libre qu'au mois de juillet 2005

Les opérations de vente seront lancées dès le mois de Janvier 2005 selon la procédure d'adjudication habituelle :

- ⇒ **La publication officielle** présentant les caractéristiques des biens, le montant des mises à prix ainsi que la procédure d'attribution paraîtra dans la presse locale.
- ⇒ **Les éventuels acquéreurs** adresseront en Mairie leurs propositions sous double enveloppe cachetée (une faisant acte de candidature et une seconde valant offre de prix).
- ⇒ **L'ouverture des offres d'achat** se fera publiquement, sous contrôle de Maître Daniel PELLEGRIN, Huissier de Justice, mandaté à cet effet.



100 rue de Charensac



70 rue de Charensac



12 avenue des Sports

Pour tout renseignement sur cette opération :

Contactez les services techniques de la Mairie de Brives-Charensac

Pour une visite des locaux :

Demandez Monsieur DEBARD (sur rendez-vous).

Aménagement Place de l'Ormeau

Jeudi 18 Novembre à 18 H 30, les habitants du Vieux Brives étaient invités à une réunion publique pour présentation du projet d'aménagement.

Le débat a porté sur le futur emplacement de l'ancienne croix, les emplacements de parking, les emplacements des conteneurs à ordures et la création d'un WC canin. Débat riche et animé sur ces points particuliers.

Le schéma général du projet a été approuvé. Fin avril 2005, nous aurons une belle place !!!



Les riverains attentifs aux explications de J.C Ferret



Débat animé



Place de l'Ormeau



Les services techniques en 1981



Et aujourd'hui

Les services techniques

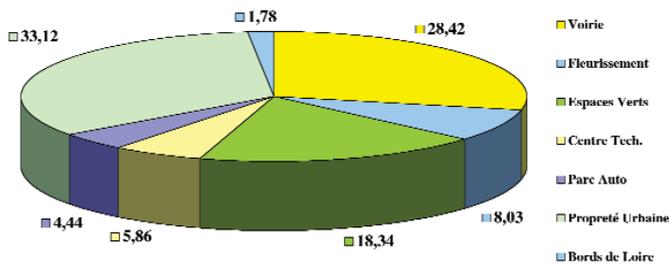
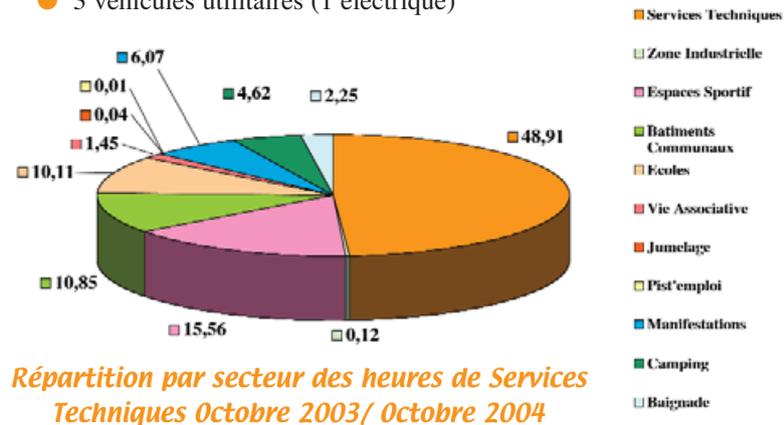
● En feuilletant la revue municipale de 1981, un article, illustré d'une photo évoque les services techniques municipaux. 23 ans plus tard, comment se présente ce service indispensable au bon fonctionnement de la cité.

La photo de 1981, semble avoir été prise avenue de la Gare, dans la cour de la salle Borie. Les Services Techniques utilisaient alors une partie de ces bâtiments, aujourd'hui démolis et remplacés récemment par un immeuble. Ils sont ensuite hébergés longtemps au rez de chaussée de la MPT. Ce n'est qu'en 1997 que ces services trouvent à Farnier une structure, neuve, fonctionnelle adaptée aux prestations fournies.

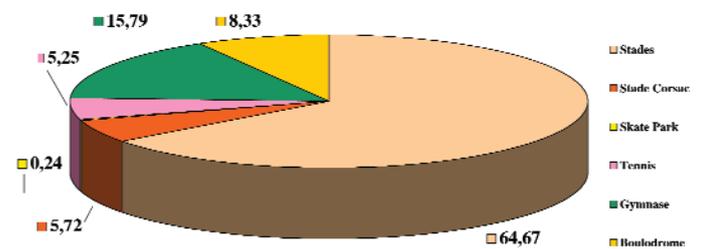
Aujourd'hui, l'équipe est renforcée (15 agents titulaires au lieu de 10 en 1981). Les tâches réalisées par les agents sont toujours aussi multiples. Depuis 1 an, nous avons mis en place la gestion journalière du travail au moyen de fiches et de la codification des tâches. Nous pouvons aujourd'hui ventiler précisément sur les différents postes budgétaires l'ensemble des interventions réalisées. Les différents tableaux suivant vont permettre d'effectuer les analyses comptables nécessaires aux orientations budgétaires.

Le parc matériel a, lui aussi, bien entendu évolué : 6 véhicules en 1981, 13 véhicules aujourd'hui.

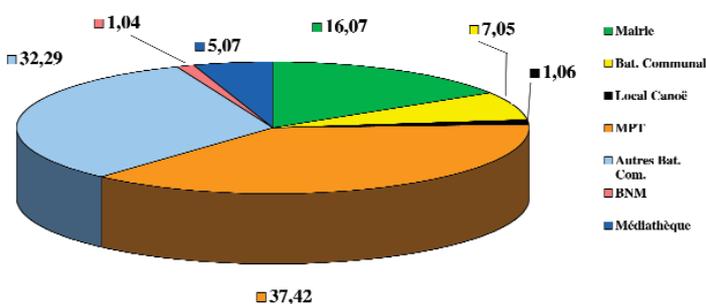
- 3 poids lourds
- 3 petits porteurs benne
- 1 fourgon
- 3 véhicules utilitaires (1 électrique)
- 1 tracteur 4x4
- 1 balayeuse voirie
- 1 balayeuse trottoir



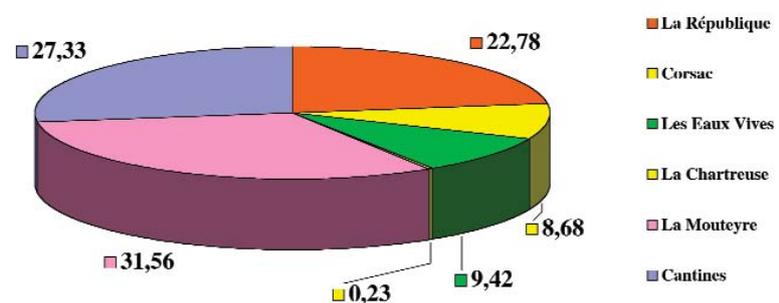
Services Techniques



Equipements Sportifs



Bâtiments



Ecoles

Déneigement



Nous voici au portes de l'hiver, moment propice pour informer les Brivois des moyens mis en œuvre par les Services Techniques municipaux, pour assurer leur sécurité.

Les 4 équipes d'agents travaillent en roulement d'astreinte du 15 Novembre au 15 Mars. Chaque hiver, il faut traiter 40 kms de voirie. 50% sont des zones

pentues, avec des extrêmes de 20 et 30% sur les secteurs des Ribeyres et des Pervenches. L'hiver 2003/2004 a consommé 120 tonnes de sel assurer cette tâche.

Le salage est efficace au dessus de -6°. Au-delà il faut utiliser la pouzzolane. Ce qui n'est pas sans inconvénients : obstruction des réseaux eau pluviale, nécessité de nettoyage accru des chaussées..... Afin de limiter la Corrosion du au salage, nous utilisons, dans certains cas précis un déverglacant épandu manuellement ; (passerelle pont Galard ; voirie piétonne pavée ou bétonnée) Hélas, le coût prohibitif du produit en limite l'utilisation.

Le véhicule poids lourd 4x4 équipé d'une saleuse de 3 tonnes de capacité se charge de l'opération. En cas de chute de neige

importante, un troisième agent intervient pour dégager les voies au moyen du tracteur 4x4 équipé d'une lame biaisée.

Les Brivois comprendrons que l'équipe d'astreinte ne peut intervenir instantanément partout et en même temps. Des priorités ont été définies :

- Les voiries très pentues devenant dangereuses.
- Les voiries empruntées par les TUDIP, l'accès à la Maison de Retraite.
- Les voiries desservant les ensembles scolaires.
- Les zones d'activités pour les approvisionnements
- Enfin les voiries au profil plat n'offrant pas de difficultés particulières.

L'Église

Allocution de Jean-Claude Ferret à l'inauguration de l'église renovée



Monseigneur,
Messieurs les prêtres en mission ou ayant accompli leur mission sur la paroisse de BRIVES-CHARENSAC,
Mesdames et Messieurs du conseil paroissial Notre Dame de Bon Secours de BRIVES-CHARENSAC,
Mesdames et Messieurs du Conseil Municipal,
Chers Amis Brivois,

En 1853, année de l'inauguration de l'Eglise de BRIVES-CHARENSAC, la France vivait depuis le 2 Décembre 1852 sous le second Empire. Louis Napoléon à la tête du nouveau régime annonçait son programme à venir « conciliation, religion et grands travaux ». En 1853, la guerre couvait en Crimée... cent cinquante ans après, qu'y a t il de changé dans le monde ? Je n'y répondrai pas ici vous me comprendrez. Mais à BRIVES-CHARENSAC, oui nous savons nous retrouver. La réunion d'aujourd'hui entre amis de la paroisse et citoyens de BRIVES-CHARENSAC avec leurs représentants, élus de la République est un exemple fort qui nous invite à jamais à vivre dans la conciliation et le respect mutuel.

Depuis, par la loi du 9 Décembre 1905 « les édifices culturels sont déclarés propriétés communales mais les Associations Religieuses en gardent la jouissance ». Les communes sont chargées d'assurer l'entretien, la rénovation des lieux de culte. Respectueux de la loi et soucieux d'harmonie, le Conseil Municipal a accepté par une délibération du 17 décembre 2003, d'effectuer un financement communal important à cette rénovation.

Je me dois d'en citer les détails se rapportant aux entreprises

intervenant et aux montants respectifs consacrés :

Traitement des boiseries : entreprise BADIOU : 4 800 €

Fermeture de la tribune par menuiserie en pin et vitrages en plexi blanc : 3 800 €

Peintures plafonds et murs vernis des menuiseries : 46 500 €

Mise en conformité de l'installation électrique (modernisation) : 16 200 €

Pour un total de : 71300 €

Le chauffage avait été refait en 2000 pour la somme de 12 000 € par les établissements DUNIS.

En 2001, 22000 € sont consacrés à des travaux sur le clocher.

Les entreprises choisies ont pleinement réussi leur mission, aboutissant dans le laps de temps imparti (mi-février 2004 à fin Mars 2004) à assurer une restauration affective appréciée de tous.

Le Conseil Paroissial pour sa part, avait décidé d'apporter sa quote-part, qui avec l'aide des volontaires Brivois ou autres ont pu financer la sonorisation de l'Eglise, l'aménagement du chœur et de l'autel.

Je suis très heureux d'ajouter que la Communauté Paroissiale de notre ville jumelée d'ILLERKIRCHBERG s'est associée à notre entreprise sous la forme d'une aide de 1 500 €, produit d'une manifestation organisée à ULM qui fut remis à Odette BEAUPOIL lors d'une messe à ILLERKIRCHBERG le 25 Juillet 2004 à laquelle assistaient de nombreux Brivois participant à l'un des voyages inoubliables qui caractérisent avec bonheur notre jumelage franco-allemand.

Cette rénovation nécessaire fut l'occasion de constater un rapprochement entre nous. Je remercie les responsables de la paroisse les prêtres de BRIVES-CHARENSAC, pères Gérard SAHUC et Henri DAMOUR pour la bonne entente, la compréhension, la coordination avec les services de la Mairie, en particulier les services techniques avec Michel DAVID le responsable de ces services, ainsi que Alain Grand, Maire Adjoint, .../...

.../...

responsable des travaux.

Je remercie Monseigneur BRINCARD d'être parmi nous aujourd'hui, de partager notre plaisir et satisfaction, de l'entente parfaite qui règne à BRIVES-CHARENSAC entre les sensibilités.

Je remercie Daniel BERTRAND et son épouse Martine MALLEYSSON pour les recherches historiques effectuées, inscrivant dans leur texte les parcours conjoints de la paroisse et de la commune de BRIVES-CHARENSAC.

Grand merci également à tous pour l'exposition enrichissante

présentée ici.

Vous êtes venus nombreux aujourd'hui, attachés à votre Eglise, votre paroisse, notre patrimoine. Tâchons de transmettre à nos jeunes tout notre intérêt à vivre en bonne intelligence pour que l'Avenir se dessine aussi serein que possible.

Je vous remercie.

Le Maire



Les photos sont de JO Anthouard que nous remercions chaleureusement de son aimable collaboration

crèche

crèche

Le relais assistantes maternelles de Brives-Charensac fête ses dix ans.



J'ai trouvé des copains

Il y a dix ans, en 1994, Brives Charensac et Saint Germain Laprade innovaient pour la Petite Enfance en créant le premier relais Assistante maternelle intercommunal en Haute Loire. Ce service de la petite Maison Bleue a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants au domicile d'assistantes maternelles agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile du conseil Général.

Le relais met en relation les parents en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant avec une assistante maternelle agréée disponible.

Les objectifs, à la création du service, et poursuivis aujourd'hui sont :

- offrir aux parents le choix du mode de garde : collectif ou de type familial afin de répondre aux besoins différents de chacun
- permettre aux enfants accueillis chez une assistante maternelle indépendante de partager

des temps de socialisation

- mettre en commun des moyens (gestion, secrétariat matériel pédagogique organisation et formation) et une synergie des compétences et expériences

Le relais est un lieu ressource, au service des familles, des assistantes maternelles ou candidates à l'agrément.

- Il favorise pour les familles comme pour les assistantes maternelles, l'accès aux droits et à une information actualisée.

- Il apporte un soutien dans les démarches administratives C'est un lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute, d'expression et de médiation

- Il s'appuie sur une démarche partenariale pour favoriser le lien entre les différents modes d'accueil, dans une perspective d'éveil et de socialisation de l'enfant.

- Il contribue à la professionnalisation des assistantes maternelles indépendantes en
 - incitant à la formation, à la construction d'une identité
 - en valorisant la fonction auprès des parents et des différents partenaires.

(En 2003, une formation aux gestes aux premiers secours a été organisée, une autre aura lieu en janvier en 2005)

Depuis 2002 le relais est en partenariat avec le SIVOM De fleuve en Vallées (St Germain Laprade, Chaspinhac, Blavozy) Française

Rousset, assure les fonctions d'animatrice. Elle reçoit les parents

- sur rendez vous
- lors de permanences
 - le mercredi de 8h.30 à 9h.30 et
 - le jeudi de 12 h 30 à 14 h.

**Vous pouvez la joindre au
06 89 99 89 34.**

Fin 2004, dix assistantes maternelles accueillent 24 enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

Elles se réunissent les jeudis après midi dans les locaux de la petite maison bleue, au 10 rue des lilas, pour partager avec les enfants qui leur sont confiés, des moments de découverte autour d'activités diverses et simples car, pour un tout petit, tout est expérimentation (bruits, odeurs, goûts, couleurs, manipulation d'objets etc.....)

Des temps un peu plus exceptionnels sont organisés en association avec la crèche comme le spectacle de Noël du 20 décembre

Les places d'accueil étant toutes occupées et la demande d'accueil toujours effective une campagne d'information est lancée cet automne, par l'intermédiaire des écoles de la commune.

Par ailleurs une exposition photos sur « la journée chez une assistante maternelle et la vie du relais » est visible dans le hall du pôle petite enfance.

Centre Communal d'Action Sociale

Repas des anciens

Quelques photos du en souvenir du plaisir évident pour nos aînés de se retrouver.

Organisé par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale le traditionnel repas des Anciens a eu lieu le dimanche 26 septembre 2004 à la



caféteria Flunch rénovée.

Le Maire Jean-Claude FERRET, accompagné d'adjoints et de membres du C.C.A.S., ont partagé le plaisir évident pour nos aînés de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive.

En ouvrant le bal, Monsieur le Maire et Rosette donnaient le ton. Chansons et danses s'en suivirent et l'on pouvait lire la gaieté sur les visages.

A l'an prochain

Les restos du cœur

L'antenne de Brives-Charensac est ouverte depuis le 6 décembre 2004 dans les locaux du foyer restaurant (7, rue de Charensac) Tous les mercredis à 14h.30 La Mairie de Brives-Charensac met à disposition les locaux et alloue une subvention chaque année à l'association par l'intermédiaire du CCAS.

Foyer vert bocage

Les travaux de rénovation et d'embellissement devraient bientôt débuter. Un article plus détaillé paraîtra dans notre prochain bulletin municipal.

Fête et colis de Noël

Cette année nous avons retenu le dimanche 19 décembre 2004. C'est le groupe Temps Danse de Brives-Charensac qui en a assuré l'animation. Spectacle de chants et danses, saynètes retraçant le passé..

Le colis de Noël a été distribué la semaine suivante.

Le C.C.A.S. vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Jeannine HERITIER

Effectifs scolaires : année 2004/2005

ECOLE	Section	EFFECTIFS		2004 / 2005		ECART N - 1	2003 / 2004 N - 1
		NON BRIVOIS	BRIVOIS	% de Brivois	EFFECTIF ECOLE		
REPUBLIQUE	Primaire	65	91	58,33%	156	2	154
CORSAC	Primaire	36	21	36,84%	57	-8	65
TOTAL PRIMAIRE	Primaire	101	112	52,58%	213	-6	219
POLE PETITE ENFANCE	Maternelle	75	113	60,11%	188	-8	196
TOTAL PUBLIC					401	-14	415
LA CHARTREUSE	Primaire	25	24	48,98%	49	6	43
	Maternelle	7	9	56,25%	16	-2	18
EAUX VIVES	Primaire	37	28	43,08%	65	-5	70
	Maternelle	21	32	60,38%	53	2	51
TOTAL PRIVE					183	1	182
TOTAL GENERAL					584	-13	597



Une nouvelle saison encore plus dense !

Samedi 18 septembre, l'inauguration de la Cyber-Base a constitué un temps fort de l'animation.

Un programme attractif construit autour des nouvelles technologies :

- jeux vidéo en réseau
- musique assistée par ordinateur
- s'engager pour soutenir la candidature de Paris aux jeux olympiques 2012
- conférence débat par Jérôme Combaz du GRETA à propos de la charte pour l'inclusion numérique et sociale

En présence des élus et de Monsieur PUPIN, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations un éclat particulier a été donné à l'essor de la première Cyber-Base d'Auvergne (concept original d'un réseau national).

Cet équipement informatique de 8 postes a connu dès son ouverture une fréquentation exceptionnelle d'aficionados de 7 à 77 ans.

Au-delà du plaisir de jouer, de naviguer, de communiquer, les formations, les aides aux étudiants, chômeurs, clubs, entreprises trouvent à la Cyber-Base de Brives-Charensac, l'ensemble des outils, conseils, apprentissages souhaités.

Ouvrez la porte de la Cyber-Base, renseignez-vous, les

nouvelles technologies sont accessibles à tous dans la plus grande convivialité.

Prenez contact avec Laurie : 04 71 02 45 69

Mail : lauricartal@maisonpourtous-brives43.fr



La Cyber base

Tisser des Liens



Les responsables de la Maison Pour Tous – Centre Social souhaitent présenter le fonctionnement et les missions de ce remarquable équipement aux habitants de Brives-Charensac.

Mieux connaître les attentes, sociales, culturelles, de loisirs et tenter de mettre en place avec les habitants des actions ou projets susceptibles de favoriser la cohésion et la convivialité forment les souhaits du Conseil d'Administration.

A cet effet, il a été décidé de programmer 4 rencontres de quartiers autour du verre de l'amitié afin de favoriser concrètement les échanges.

La première de ces réunions concernait le quartier de Corsac, elle s'est tenue le samedi 6 novembre à 11h à la Maison Pour Tous

Une vingtaine de personnes ont répondu permettant de fructueux échanges quant aux possibilités et aux chemins à prendre pour rapprocher ce quartier résidentiel de la vie de la Cité.

Cette première expérience ou première rencontre a été riche d'enseignements.

Les autres quartiers suivront dans les prochaines semaines (annonces des lieux et dates dans les boîtes à lettres et dans la presse)



**Un public attentif
pour une rencontre intéressante**

Autant d'opportunités pour mieux se connaître et de décider pourquoi pas des actions ou des animations propres au quartier.

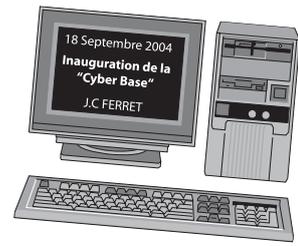
Demandez le programme...!

Au mois de septembre, la plaquette des activités et la programmation des spectacles de la Maison Pour Tous a été distribuée dans toutes les boîtes à lettres. Le fonctionnement du centre de Loisirs pour les enfants y est défini.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison Pour Tous, à participer à l'activité de votre choix. La structure au service de la population est heureuse de vous accueillir.



Inauguration de la Cyber Base : J.C Ferret



Mesdames et Messieurs,

Les Ressources de cette Maison Pour Tous nous réservent toujours des surprises, un peu à la manière des poupées russes... !

Aujourd'hui, nous voici réunis dans ces locaux de la Maison Pour Tous - Centre Social que nous vous avons fait découvrir en Janvier dernier, pour inaugurer l'espace de la Cyber-Base labellisée par l'Etat à travers la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dès le 28 Mars 2003 le Conseil Municipal de BRIVES-CHARENSAC avait entériné l'inscription de 16 000 € au titre du financement de la future « Cyber-Base » de la Maison Pour Tous, Centre Social.

Un comité de pilotage était alors mis en place au sein de la Maison Pour Tous composé :

- **Délégués du Conseil Municipal :**
Messieurs Jean-Louis EXBRAYAT - Yves PRAT et Serge APCHER, assistés de Messieurs Robert ASTIER, Directeur Général des Services, Jean-Pierre GRAND, Responsable Service Informatique et Michel DAVID Responsable Marchés et Travaux.
- **Délégués de l'A.U.M.P.T. :**
Messieurs Christian GORY - Jean-Louis BRENAS -André BRISSOT et Jean-Pierre GOELO, assistés de Monsieur Pierre CHAUSSENDE, Directeur.

Je les remercie chaleureusement.....

La coordination est assurée par l'Association des usagers de la Maison Pour Tous de BRIVES-CHARENSAC, sise 1 Route de Coubon 43700 BRIVES-CHARENSAC.

La Caisse de Dépôts et Consignation accompagne la collectivité de BRIVES-CHARENSAC pour la mise en place de sa Cyber-Base par une prestation d'ingénierie de 9 jours.

Ce dispositif « Cyber-Base » offre à tous la possibilité de maîtriser les outils de la société de l'information, notamment l'accès à l'Internet du fait d'un développement encore insuffisant de l'Equipement personnel ou des accès professionnels. C'est ainsi que la création d'un lieu où le public peut librement accéder à l'Internet, en particulier pour la consultation de services d'intérêt général, est devenu une réalité à BRIVES-CHARENSAC.

Dans ce lieu social, la sensibilisation, la formation, l'utilisation des technologies de l'information sont dispensées. Depuis les généralités jusqu'aux détails les plus poussés, en particulier pour la découverte d'Internet sous la forme «d'un passeport pour Internet et multimédia» baptisés les «espaces

publics numériques » ils doivent respecter la chartre élaborée ainsi :

- Avoir un but non lucratif
- Offrir au minimum cinq postes connectés à l'Internet
- Permettre à toute personne se présentant d'accéder gratuitement (dans la limite des places disponibles) aux micro-ordinateurs et à l'Internet pendant au moins deux heures
- Garantir la présence, à côté des postes informatiques, d'un ou plusieurs médiateurs chargés d'aider les personnes qui le souhaitent à acquérir les connaissances pratiques de bases nécessaires à l'utilisation des technologies de l'information.



J.C Ferret présente la cyber-base
A. Chapavayre (Vice-président Conseil Régional)
M. Pupin (Caisse des dépôts et consignation)
Ch. Gory (Président A.U.M.P.T.)

Le fonctionnement de cette Cyber-Base est confié à une animatrice aux références sûres, recrutée à cet effet, Mademoiselle Laurie CARTAL.

Le coût matériel informatique, mobilier, ADSL, climatisation, s'élève à 45 031,95 € auquel il convient d'ajouter, les travaux d'aménagement du local et la formation de l'animatrice.

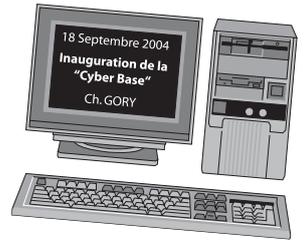
Les subventions obtenues ont été de l'ordre de 50% environ de la Caisse des Dépôts et Consignation et de 30% par l'Union Européenne à travers le FEDER.

Nous souhaitons à cette structure, née sous les meilleurs auspices grâce aux membres passionnés du comité de pilotage, grâce à Christian Gory, le pilote de cette formule 1, grâce aux larges soutiens financiers et logistiques, de connaître le succès qu'elle mérite.

Nous leur souhaitons bon vent.



Inauguration de la Cyber Base : Ch. Gory



Mesdames, Messieurs,

Bienvenue à la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL de Brives-Charensac

Lorsque, le 17 janvier dernier, nous inaugurons après agrandissement et rénovation, la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL, nous prenons date pour renouveler la manifestation avec la CYBER-BASE alors en cours d'installation. Nous retrouver aujourd'hui, nombreux, éminents pour véritablement lancer ce Centre Multimédia est un geste volontariste qui vient conclure une démarche obstinée de plusieurs années.

En effet, on ne peut procéder à une inauguration sans évoquer un peu d'histoire. C'est lors de l'Assemblée Générale du 22 novembre 1996 qu'à l'évocation d'une probable relocalisation de la Bibliothèque Municipale, il pourrait être intéressant que la M.P.T. se positionne face au développement des nouvelles technologies, ce que nous considérons alors comme un véritable défi.

Avec persévérance nous avons labouré puis cultivé ce champ, profité en même temps des opportunités pour concrétiser un projet devenu, mois après mois, plus évident.

La bibliothèque, aujourd'hui magnifique Médiathèque installée sur les bords de Loire dans son « Moulin aux Livres » a libéré l'espace que nous imaginions autorisant ainsi l'installation de la CYBER-BASE que nous allons visiter dans les prochains instants.

Je l'ai dit, le projet est né à la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL, Association loi 1901. La Municipalité, consultée, a rapidement pris position en faveur d'une réalisation qu'elle voulait alors exemplaire et dont la conduite pourrait être confiée à la M.P.T. dans un rôle « d'exploitant ».

Dés lors, un comité de pilotage est mis en place regroupant les composantes intéressées avec deux ou trois pilotes motivés ; alors, la phase réalisation a très rapidement progressé.

Ce comité ne souhaitait pas mettre en place un espace public numérique sans soutien structuré et sans un balisage de cheminement marqué et fonctionnel.

C'est dans le projet et l'offre de services de la Caisse des Dépôts et Consignations que les conditions les meilleures de mise en œuvre ont été trouvées. L'intégration dans un réseau national structuré autour d'une ingénierie de déploiement particulièrement complète a motivé notre engagement.

Ainsi, avec les coopérations exemplaires de la Municipalité, de la Caisse des Dépôts et Consignations Région Auvergne, (M. Garcenot, M. Besson), de la CDCTIC et sa base lyonnaise (Mme Dugoujon) a pu être conduit à bon port un projet novateur, structuré autour du concept Cyber-Base et bien dans la marche en avant de la société, et celle concomitante de la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL.

Je veux ici, remercier sincèrement tous les protagonistes de ce projet. Ils ont autorisé et permis la mise à disposition de la population de l'Agglomération et notamment celle de Brives-Charensac d'un lieu exceptionnellement équipé et souhaité par un

grand nombre d'aficionados de 7 à 77 ans. (Aujourd'hui plus de 80 adhérents dont 70 % de plus de 50 ans

Au-delà du plaisir de jouer, de naviguer, de communiquer, il y a les volets ludiques, la formation et souvent le volet social : Je pense aux porteurs de projets, à la recherche d'emploi (voir notre convention avec l'ANPE), à l'aide aux étudiants (voir notre convention « Accompagnement à la scolarité avec le collège de Corsac), c'est aussi l'outil des Centres de Loisirs du bassin, c'est la convention avec le Club de Retraités de la MGEN, etc . . . Les potentialités sont là et aujourd'hui vous contribuez « à booster » ces propositions, je pense aussi aux Associations qui souhaiteraient avoir un site.

Autant de cheminements qui, à nos yeux constituent la parfaite concrétisation du souhait original et originel voulu par le Comité de pilotage.

Le concept nous engageait à piloter professionnellement la structure donc à engager un animateur, en l'occurrence une animatrice. Après une formation pédagogique à la Cité des Sciences et forte de son cursus scolaire Laurie a pris la conduite de cette plate-forme performante à la satisfaction générale et ce depuis le mois de février. Ateliers spécifiques et perfectionnements ouvrent leurs portes aux connaissances des pratiques informatiques...

... J'ajoute que l'ensemble des postes et fonctions des 7 salariés de la MPT sont interconnectés autour d'un serveur et la communication ainsi mise en exergue.

Enfin, un site Internet permet la visite des activités de la MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL.

Bien entendu les relations entre la Municipalité dite « le propriétaire » et l'association MAISON POUR TOUS / CENTRE SOCIAL dite « le preneur » sont régulées par une convention adoptée en Conseil Municipal le 24 février et en Conseil d'Administration MPT le 10 mars 2004.

Ainsi la Cyber Base vient compléter l'ensemble des offres d'activités proposées, je pense en particulier à, hier l'alphabétisation, très prochainement à l'Accompagnement à la scolarité inscrite dans la charte nationale de l'éducation, à l'insertion qui fonctionne depuis 8 années, au Contrat Educatif Local confié à la MPT pour sa mise en œuvre et son animation, au Centre de Loisirs fréquenté par plus de 200 enfants, aux offres d'activités ludiques, aux spectacles, enfin particulièrement à notre rôle social qui vient coiffer toutes ces activités et qui crée ce lien dont la société à tant besoin.

Merci au personnel de la MPT, au Conseil d'Administration, aux associations et à tous les bénévoles qui s'investissent pour donner du sens à nos ambitions. Avec un brin de prétention, je dirai qu'en ce week end dédié au patrimoine, l'inauguration de l'espace multimédia de Brives-Charensac est bien le nouveau lieu précieux confié à notre communauté. Merci.

P.S. : Vous apercevrez au long du cheminement des couloirs accédant à la Cyber, une exposition de tableaux. Elle est due aux huiles, aquarelles, pastels et encre de chine de Madame Yvette LIOGIER-DECHAUD, artiste locale exposant pour la première fois à la MPT.

L'événement "2004" à la médiathèque

Cet automne, l'exposition " **Le Moulin dans ses états** " à la médiathèque a enchanté le public venu nombreux.

L'idée de cette manifestation avait germé lorsque l'association des amis de la bibliothèque a obtenu la réimplantation de la bibliothèque dans les anciens moulins Celle.

Devenue en 2002 la médiathèque municipale " **Le Moulin aux livres** ", ce bâtiment a perdu sa vocation industrielle pour devenir un des carrefours culturels de Brives-Charensac. L'exposition permettait de rappeler l'ancienne fonction du bâtiment à ses nouveaux utilisateurs. (La famille Celle par le prêt de documents a enrichi les éléments présentés.)

En effet, tout au long de la montée d'escalier, on pouvait découvrir l'histoire du bâtiment, ainsi que les différents rôles et usages des moulins à travers les âges.

Ce fut également l'occasion de faire une promenade picturale, de lire ou relire des textes littéraires sur le même thème et de mieux appréhender le passage du grain à la farine.

Parallèlement, des visites commentées de certains moulins de notre patrimoine ont réuni des lecteurs. Quel bonheur de voir la transformation du grain en farine. Les petits n'ont pas été oubliés pendant le temps de l'exposition : des histoires leur ont été proposées tous les mercredis par les bénévoles de l'association et Florence Pays.

Cet élément phare n'exclut pas le travail quotidien.

- Le nombre d'ouvrages ne cesse d'augmenter. Chaque année, plus de 25000 livres, périodiques et dictionnaires sont à la disposition de lecteurs.

- Le choix de musique, grâce au musibus de la Bibliothèque Départementale de Prêts a permis, au mois de novembre, de choisir 500 CD pour doubler notre fonds.

- En plus des horaires d'ouverture, 17 heures réparties sur 5 jours par semaine, la médiathèque accueille 10 heures par semaine les classes, les centres de loisirs de la Maison pour Tous et de la crèche de la ville.

Dès à présent, prenez note des quelques animations prévues pour 2005 :

- le livre élu,
- les incorruptibles qui s'adressent aux jeunes,
- des expositions de peinture, sculpture et photographies ;
- des conférences sont également prévues.



Le travail des hommes



En empruntant l'escalier, des panneaux pédagogiques nous accompagnent



Collection de vieux moulins



Maquette de moulin à eau (réalisation par les élèves des "Gouspins")



Un clin d'œil vers le futur



Départ à la retraite de M. Géhart LOTTER Maire de ILLERKIRCHBERG

En Allemagne, le Maire est élu par les citoyens de la commune, au suffrage universel direct.

Le 23 janvier 1966, Monsieur Géhart LOTTER est élu, pour la première fois Maire de la Commune de Oberkirchberg. Il est alors le plus jeune Maire du land de Bade-Wurtemberg.

En 1972, Monsieur Géhart LOTTER est l'artisan de la fusion des deux communes voisines de Unterkirchberg et de Oberkirchberg pour former la commune de ILLERKIRCHBERG.

Réélu sans discontinuer, assurant 5 mandats consécutifs, Maire de Oberkirchberg puis de ILLERKIRCHBERG, Monsieur Géhart LOTTER fait aujourd'hui valoir ses droits à la retraite. Il quitte ses fonctions le Dimanche 25 juillet 2004 à minuit. Il est alors le plus ancien Maire de Bade-Wurtemberg.

Après un court intérim assuré par le premier Adjoint, Monsieur Anton BERTELE, récemment élu, succédera à Monsieur Géhart LOTTER.

Depuis 1988, avec d'abord Monsieur Jean PRUNAYRE, puis Monsieur Jean-Claude FERRET, Monsieur Géhart LOTTER œuvre inlassablement pour que le jumelage entre nos deux Communes, petite plante fragile devienne un arbre robuste, symbolisant l'harmonie et l'amitié qui nous rapprochent.

Une importante représentation française, (Une centaine de personnes) s'est rendue à ILLERKIRCHBERG du 22 au 26 juillet pour participer aux cérémonies célébrant le départ à la retraite de Monsieur Géhart LOTTER. Cette délégation était composée :

- D'élus, Monsieur Jean-Claude FERRET, Maire de BRIVES-CHARENSAC, et des Adjoints.
- De membres du Comité de jumelage, emmenés par la Présidente, Madame Angèle APCHER.
- De membres des associations " temps danse " ainsi que de la chorale " Chante en mon cœur "

La bonne humeur est de mise. Pour certains participants, dont c'est le premier déplacement dans la ville jumelle, la traversée de la Suisse, puis celle du lac de Constance, constituent les points forts de cette journée de voyage.

L'arrivée à ILLERKIRCHBERG est toujours un moment fort pour les Brivois. Il règne une certaine confusion à l'arrivée des 2 cars sur le parking de la salle des fêtes. Tout à la joie de se retrouver, les anciens, habitués, en oublient un instant les nouveaux, un peu perdus dans ce remue-ménage. Tout rentre rapidement dans l'ordre, chacun trouvant sa famille d'accueil.

M. LOTTER, dans un français remarquable, prononce une allocution de bienvenue à la délégation française. L'apéritif qui suit permet à tout un chacun de faire connaissance, de bavarder après l'euphorie des retrouvailles...

Vendredi Le programme de ces journées est toujours de belle facture qui associe :

- Conférences sur l'Histoire locale, les conférenciers étant parfois des membres du comité de ILLERKIRCHBERG.

M. KARK nous fait découvrir l'Histoire des FUGGERS, grande famille de banquiers en Europe.

Le brillant exposé de M. LOCHER et RIMMELE nous conte la révolte des paysans en 1525.

- Visite d'un magnifique monastère, où notre guide, passionnée, nous gratifie de l'exécution, à l'orgue, d'une pièce de musique.
- Visite d'une exploitation agricole utilisant les énergies de

méthanisation et solaire.

- Visites touristiques. La grande ville voisine de ULM (110 000 habitants), ville natale d'EINSTEIN, est du plus grand intérêt.

Invitée au repas par le Comité de ILLERKIRCHBERG, Mme GESHAND, députée Européen, souligne la bonne entente qui prévaut aux activités des Comités de jumelage.

La cérémonie organisée en l'honneur du départ en retraite du Maire, M. LOTTER, est de toute évidence le point d'orgue de cette journée du 23 juillet.

A 19 heures, M. LOTTER arrive. Les enfants des écoles tenant des ballons multicolores l'accompagne en une haie d'honneur jusqu'à l'entrée de la salle de fêtes, où l'attendent quelques 700 personnes, personnalités politiques locales et régionales, représentants du monde associatif, habitants de ILLERKIRCHBERG... ainsi que la délégation française.

Discours élogieux, hommages, remises de récompenses et cadeaux se succèdent à la tribune officielle.

Joseph Servant, premier Président du Comité brivois, n'a pu, pour raisons de santé, faire le déplacement. Il compte de nombreux amis à ILLERKIRCHBERG. C'est dans un silence quasi religieux que la salle assiste à son intervention par le truchement de la projection d'un enregistrement vidéo bilingue. Des applaudissements nourris et empreints d'émotion remercient Joseph.

Dans son allocution, Angèle APCHER, Présidente du Comité de jumelage brivois, brosse une rétrospective des principales actions vécues et partagées par les deux villes. Le Comité offre à M. LOTTER un tableau représentant un bouquet de pivoines, tableau peint par madame Monique MACHABERT.

Le groupe " temps danse ". présente un panel de danses renaissances. Très remarquée, la présence parmi les danseurs de J.C. FERRET et Madame.

La chorale " Chante en mon cœur " donne ensuite un échantillon de ses talents.

L'intervention, de J.C. FERRET, souligne le rôle prépondérant tenu par M. LOTTER, son Conseil Municipal, le comité d'ILLERKIRCHBERG dans la réussite des 16 ans de ce jumelage. Au nom de la Commune de BRIVES-CHARENSAC, J.C. FERRET remet à M. LOTTER un magnifique cadran solaire, sculpté sur pierre, œuvre d'un artiste local.

C'est alors que prennent place sur scène 4 jeunes brivois, costumes chatoyants, chaussés de rollers. Ils sont rejoints par des couples de danseurs. Le tourbillon de la valse tantôt lente, tantôt rapide emporte les uns et les autres ; valseurs et rollers, dans une curieuse complémentarité. La salle, debout, ovationne les danseurs. M. LOTTER vient au pied de l'estrade saluer et remercier chacun d'entre eux.

Les derniers discours..... M. LOTTER est fait citoyen d'honneur de la Commune de ILLERKIRCHBERG et reçoit le " droit de cité honoris causa " de la part de M. MAIER, Maire adjoint.

Dans son allocution, la dernière en temps que Maire, M. LOTTER, revenant sur les grandes décisions qui ont émaillé ses 38 ans de mandature, remercie tous ceux qui ont contribué à la bonne marche des affaires de la Commune.

M. LOTTER souligne la réussite du jumelage entre les villes de BRIVES-CHARENSAC et ILLERKIRCHBERG, et insiste sur l'importance de la délégation brivoise.

" Il me tient à cœur de remercier mes invités français, surtout M. Jean-Claude Ferret, mais également son prédécesseur, M. Jean Prunayre, et tous les Brivois, du grand succès du partenariat que nous avons commencé à l'époque. Le fait que vous soyez venus ici aussi nombreux démontre que les relations franco-allemandes et les relations entre BRIVES-CHARENSAC et ILLERKIRCHBERG se sont bien développées dans toutes ces années et que ce développement continuera à l'avenir. Chers Brivois, je vous remercie beaucoup et vous souhaite le meilleur pour l'avenir. "

La communion entre français et allemands est un des signes forts de cette soirée qui restera gravée dans les mémoires.

Dimanche, dernier jour chez nos amis allemands, A la messe dominicale, l'homélie alternant habilement langue française et allemande est particulièrement émouvante.

Le père Gérard SAHUC n'ayant pu faire le déplacement, a confié à Odette BEAUPOIL la tâche de lire certains passages de la Bible. A la fin de l'office, le prêtre de la paroisse d'ILLERKIRCHBERG, Stéfan Mohler confie à Odette un chèque 1500 €, résultat d'une opération de collecte, et destiné au financement de la rénovation de l'église de BRIVES-CHARENSAC. Ce geste, longuement applaudi, montre, si tant est besoin de l'être qu'il existe plus qu'une amitié entre les 2 villes, une vraie fraternité.

Lundi, retour sur les bords de Loire.

Tous se souviendront du bel hommage rendu à, Monsieur LOTTER, très apprécié à BRIVES-CHARENSAC, sans lequel nos 2 communes n'auraient pas tissé ces lieux d'amitié fraternelle qui font qu'aujourd'hui, pour la 15ème fois, de jeunes français et de jeunes allemands se rencontrent dans le traditionnel échange de jeunes.

Traversée du Lac de Constance



Danses Renaissance



Conférence



Mme Geshand, députée Européen



Valse et Rollers





Echange de jeunes : 22 Juillet - 01 Août

Jeudi 22 juillet, 6h du matin

Une douzaine de jeunes de 13 à 17 ans prennent la route pour ILLERKIRCHBERG, ville d'Allemagne de la région du Bade Wurtemberg, jumelle de BRIVES-CHARENSAC. Ils arrivent vers 18h.30. Ils sont aussitôt répartis dans les familles qui vont les héberger durant leur séjour en Allemagne.

Au programme de ce séjour :

- Visite de ULM , proche d'une dizaine de km de ILLERKIRCHBERG
- L'année scolaire en Allemagne, n'est pas terminée. Aussi nos jeunes brivois vont devoir faire un petit tour par le lycée, accompagnant les jeunes allemands qui ne sont pas encore en vacances.
- Le séjour est agrémenté de journées libres en famille d'accueil, afin de mieux se connaître.
- Un concert, donné par un orchestre de jeunes, marque la fin du séjour en Allemagne.

Jeudi 29 juillet, 8h

Les jeunes allemands, en vacances scolaires, et les jeunes français prennent ensemble la route pour BRIVES-CHARENSAC, où ils arrivent vers 20h. Les familles d'accueil leur ont préparé une petite réception.

Les jeunes allemands séjourneront chez nous :

- jusqu'au Lundi 2 Août en famille d'accueil
- du Lundi 2 au Samedi 7 Août en camp, à GOUDET à « l'école de la nature ». (Organisme agréé de jeunesse et d'éducation populaire)
- Samedi 7 Août Retour de GOUDET. Le Comité et les familles organisent une petite fête conviviale d'au revoir

Dimanche 8 Août 7h30

Les jeunes allemands regagnent ILLERKIRCHBERG..... la tête pleine de souvenirs.....L'édition 2004 de l'échange franco-allemand de jeunes est terminée.



Le groupe de jeunes français et allemands

Félicitations

Le Nouveau Conseil Municipal de Illkirchberg a élu Madame **Anne Marie SAIER**, Conseillère Municipale, au poste d'Adjointe au Maire.

Avec son époux, Manfred, qui fut le premier Président du Comité de Illkirchberg, Anne Marie, bien connue à Brives-Charensac, œuvre beaucoup pour la réussite du jumelage.

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à Anne Marie

et formulons des vœux de pleine réussite dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Sur proposition du Président du Bundestag, et du Ministre, Président du Land de Bade-Wurtemberg, **M. Gérhart LOTTER** a été décoré de l'Ordre National Du Mérite de la République d'Allemagne.

Nos plus chaleureuses félicitations à **M. Gérhart LOTTER**.

*Allocution de Jean Claude Ferret
à la cérémonie du souvenir des
Martyrs de Toussieu*

Toussieu : Souvenir

Le 12 juillet 1944, à TOUSSIEU, cinq brivois, payaient de leur vie leur engagement à combattre l'Occupant
Soixante ans après, TOUSSIEU et BRIVES-CHARENSAC se souviennent.

BRIVES-CHARENSAC / TOUSSIEU

10 Juillet 2004

Monsieur Paul VIDAL - Maire de TOUSSIEU
Messieurs les Adjoints et Membres du Conseil Municipal de TOUSSIEU
Madame VOLLE et Monsieur VOLLE
Mesdames, Messieurs,

Monsieur le Maire,

Permettez-moi de vous remercier, Monsieur le Maire ainsi que votre Conseil Municipal, et Monsieur Claude HUMBERT - Maire Adjoint, d'avoir bien voulu célébrer aujourd'hui la Commémoration du 12 Juillet 1944 ; Sinistre journée où les destinées de nos deux communes se sont rencontrées de tragique manière.

Monsieur Yves PRAT, Maire Adjoint de BRIVES-CHARENSAC a tenu à être présent aux côtés des familles des « Martyrs de TOUSSIEU ».

- Mme BERARD Marinette - Fiancée d'André BLONDEL
- Mme COLA Juliette - Sœur de Auguste Joseph MARCON
- Mme MOULEYRE Rosa et sa sœur - Sœurs de Félix MOULEYRE
- Mme SIVARD - Sœur de Paul PUGNIERE

.../...

Toussieu Allocution du Maire



Toussieu J.C Ferret et Y. Prat
au coté des familles des victimes



Toussieu : Un nombreux public



Toussieu Stèle du souvenir



.../...

A BRIVES-CHARENSAC, une rue porte le nom « des Martyrs de TOUSSIEU » et une plaque porte les noms des enfants de Haute-Loire, de BRIVES-CHARENSAC

André BLONDEL,
Auguste Joseph MARCON,
Félix MOULEYRE,

Pierre François PRADIER,
Paul PUGNIERE,

dont les vies, à l'orée de leurs 21 ans furent fauchées par la haine nazie.

Les vies sacrifiées nous rappellent à notre devoir pour que demeure la FRANCE pays de Liberté.

Chaque 14 Juillet est pour nous l'instant du recueillement et celui du raffermissement de nos convictions.

A quelques jours de ce soixantième anniversaire, nous nous inclinons sur les lieux où ils sont tombés victimes des balles de l'occupant nazi.

Nous associons dans notre souvenir les vingt trois autres détenus du Fort MONTLUC, passagers ignorant que les camions d'extermination les conduisaient ce 12 Juillet 1944 vers la mort.

Devant ce monument du souvenir, face à cette grande liste de NOMS, nos pensées se rejoignent, c'est avec émotion que nous déchiffrons les 28 NOMS, nous imaginons les corps alignés, puis la douleur des familles et des jeunes fiancées.

Monsieur BADIN, Maire de TOUSSIEU en 1944 nous a relaté les funérailles rendues à ces victimes, il nous dit, « il a trouvé les cadavres abandonnés sur la colline, poignante émotion pour essayer d'identifier les cadavres, les rendre plus propres et plus humains ».....« C'est le silence dans une cuvette bien cachée à tous les regards que les assassins avaient judicieusement choisie pour mettre leur sinistre projet à exécution ».

Monsieur BADIN poursuivait « ce que je peux affirmer, c'est qu'ils sont morts courageusement, fidèles à leur idéal, ayant dans les yeux les claires visions de leur village natal, de leurs proches, sur les lèvres des paroles d'AMOUR et de Paix ».

Pour ne jamais les trahir, dans leur sillage, jeunes générations, sachons maintenir vivante la reconnaissance due à ces sacrifices et comprendre pourquoi nous aimons tant la liberté.

Jean-Claude FERRET
Maire de BRIVES-CHARENSAC
Conseiller Général de Haute-Loire

Union Fédérale Anciens Combattants

Section de Brives-Charensac

La Section de Brives-Charensac de l'U.F.A.C., faute d'effectif suffisant a cessé toute activité.

Les adhérents de l'U.F.A.C ont rejoint la section de Brives-Charensac des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc (A.C.P.G. C.A.T.M.)

Le 11 novembre 2004, à l'issue de la cérémonie officielle au monument aux morts, la section de Brives-Charensac de l'U.F.A.C, au cours d'une réception en Mairie, remettait son drapeau au Maire J.C. FERRET.



J.C Ferret reçoit le drapeau

J.C Ferret et M. Marcel Soleillant porte drapeau

J.C Ferret remet la médaille de Brives-Charensac à M. Marcel Soleillant

Présentation du drapeau

Grâce à un partenariat entre La Commune, une société parisienne VISIOCOM, des entreprises et des commerces de la commune, depuis le mois de septembre, Brives-Charensac dispose d'un minibus 9 places, (8 passagers et un conducteur) pour une durée de 3 ans.

Ce minibus peut être utilisé par :

- La commune navette (sous condition) entre l'école de la République et la Mouteyre.
- La Maison Pour Tous pour son centre de loisirs,
- Le Foyer Vert Bocage
- Les associations brivoises (La Boule Amicale, Le Rugby, LA MI Brivois sont actuellement utilisateurs)

La gestion de ce service est confié à l'association PIST Emploi.
Pour tous renseignements contacter La Mairie au **04.71.02.12.55**

Conditions d'utilisation par les associations brivoises

- Permis tourisme pour le conducteur
- Tarifs :
 - Frais administratifs **12 €** par contrat de location
 - Utilisation : **7 €** par jour d'utilisation
 - Carburant à la charge de l'utilisateur. Faire le plein avant de rendre le Véhicule.
- Nettoyer le véhicule avant restitution.

**Nous remercions vivement les
annonceurs pour leur aimable
participation**

Annonces du minibus

AUCHAN	Brives Charensac
BRICOMARCHE	Brives Charensac
ZENITH	Brives Charensac
EFIP	Saint Germain Laprade
DEDE	Brives Charensac
FLUNCH	Brives Charensac
Mr BRICOLAGE	Brives Charensac
BATI RENO	Brives Charensac
VELAY	
CONSTRUCTION	Brives Charensac
JC FRANÇOIS	Brives Charensac
FLORETTE	Brives-Charensac



**Annonces, élus, C.M.J
à la réception du véhicule**

Convoi exceptionnel

De mémoire de pont, on n'a jamais vu ça !!!!

Pour les éoliennes, la route de l'Ardèche passe par Brives-charensac



Ça passe juste



Impressionnant convoi

Pierre GARDES (1932 - 2004)



A l'âge de 72 ans, le 26 octobre 2004, Pierre GARDES nous quittait, simplement, comme il a toujours vécu. Domicilié au 15 avenue de la gare, Pierre GARDES était unanimement connu et estimé des brivois. Sa gentillesse, son sens du dévouement l'avaient naturellement conduit à œuvrer au sein de la commune. Il fut un temps Vice Président de la Boule Amicale.

Pierre est élu au Conseil Municipal en mars 1977. Jean Prunayre est alors le Maire en exercice. Retiré des affaires municipales en 1983, Pierre n'en continue pas moins à militer pour les idéaux auxquels il s'est toujours dévoué. Il prend une part active, auprès de Jean-Claude Ferret, aux campagnes municipales de 1989 - 1990 - 1995.

Nous assurons son épouse, Charlotte, ses enfants, l'ensemble de sa famille, de toute notre amitié, ainsi que de notre plus fidèle souvenir.

La municipalité



S.A.E

LE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU DU PUY-EN-VELAY VOUS PROPOSE :
Une solution simple et gratuite pour le paiement de vos facture d'eau et d'assainissement

LA MENSUALISATION

Un moyen pratique de paiement qui vous permettra de mieux répartir vos dépenses sur l'année
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

Syndicat d'Assainissement et de l'Eau du Puy-en-Velay
25, Route de Beauregard - 43770 CHADRAC - Tél. : 04.71.06.62.72 - Fax : 04.71.06.62.73
Email : SAE-CHADRAC@wanadoo.fr
Nos bureaux sont ouverts :du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 17h00
le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00